

## **1/ LES OUTILS PROPOSÉS PAR L'OFFICE**

### **FACIL'iti, pour faciliter la navigation de tous sur parisinfo.com**

Depuis 2017, FACIL'iti permet de rendre le contenu de [parisinfo.com](http://parisinfo.com) plus accessible en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, qu'ils soient liés à des gênes physiques, sensorielles et/ou cognitives.

Pour bénéficier de cette navigation sur-mesure, il suffit à la personne en situation de handicap de créer son profil en renseignant les critères qui la concernent (ces données resteront confidentielles). La navigation et le contenu de parisinfo.com s'adaptera instantanément. FACIL'iti fonctionne sur l'ensemble des supports numériques.

### **ACCEO, pour faciliter la communication des personnes sourdes ou malentendantes avec l'équipe d'accueil**

Depuis juin 2017, l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris permet aux personnes sourdes ou malentendantes de venir se renseigner à l'espace d'accueil principal « Hôtel de Ville », et de communiquer avec l'équipe d'accueil grâce au service ACCEO.

Il suffit à la personne en situation de handicap de s'adresser à un agent d'accueil, qui lui indiquera un poste équipé d'une webcam, d'un micro et d'enceintes. Il pourra alors converser avec elle avec l'aide d'un opérateur spécialisé en Langue des Signes Française (LSF) ou en Transcription Instantanée de la Parole (TIP). Les opérateurs ACCEO sont disponibles du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

## **2/ L'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE D'ACCUEIL « HÔTEL DE VILLE »**

L'espace d'accueil « Hôtel de Ville » est totalement adapté aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant : accès par élévateur ou rampe (aide nécessaire, pente > à 10%), porte à ouverture automatique, circulation aisée, guichets d'accueil et borne digitale JCDecaux adaptés, etc. Le bureau est également équipé d'assises de repos.

En plus de la solution ACCEO pour les personnes sourdes et malentendantes, l'un des guichets est équipé d'une boucle à induction magnétique améliorant le confort d'écoute des personnes malentendantes appareillées.

Les personnes non voyantes peuvent se déplacer sans crainte, les potentiels obstacles dans les circulations étant neutralisés. Pour ne pas rater son tour aux guichets, l'annonce visuelle des numéros est doublée d'une annonce sonore.

Pour faciliter la compréhension de tous, le texte des cartels d'information des présentoirs est systématiquement doublé d'un pictogramme.

## **3/ L'ÉQUIPE D'ACCUEIL**

Pour l'accueil de tous, l'équipe est sensibilisée aux différents handicaps et se tient disponible pour toute demande d'aide : prendre son ticket à la borne d'entrée, attraper une brochure, etc.

Tous les agents de l'équipe d'accueil ont accès depuis leur ordinateur à un document récapitulatif des bons réflexes à avoir et les erreurs à éviter dans l'accueil des personnes en situation de handicap.

L'équipe d'accueil a un référent « handicap » qui a reçu une formation dispensée par l'association Tourisme & Handicaps.

#### **4/ L'INFORMATION TOURISTIQUE FOURNIE PAR L'OFFICE**

Pour aider les visiteurs en situation de handicap à organiser leur voyage à Paris et trouver des idées de visites et de loisirs qui leurs soient adaptées, l'équipe d'accueil propose une information complète, également disponible sur [parisinfo.com](http://parisinfo.com), dans la rubrique [Visiter Paris avec un handicap](#). Cette rubrique est composée de 7 dossiers :

- les modes de transport pour se rendre à Paris avec un handicap, en avion, en train, en voiture (accès direct au dossier [Arriver à Paris avec un handicap](#)) ;
- les modes de transport pour se déplacer à Paris avec un handicap, en transport en commun comme bus, métros, tramways, RER, ou en transport privés comme taxis et VTC (accès direct au dossier [Se déplacer à Paris avec un handicap](#)) ;
- une offre d'hébergements touristiques adaptés aux personnes en situation de handicap : hôtels, résidence de tourisme, campings, auberges de jeunesse, etc. (accès direct au dossier [Hébergements et handicap](#), ou par [moteur de recherche avancée](#)) ;
- une offre de restauration adaptée : restaurants, brasseries, cafés, etc. (accès direct au dossier [Restaurants et handicap](#), ou par [moteur de recherche avancée](#)) ;
- une offre culturelle adaptée : musées et monuments (accès direct au dossier [Culture et handicap](#), ou par [moteur de recherche avancée](#)) ;
- une offre de loisirs adaptée : cinémas, théâtres, cabarets, parcs de loisirs, zoos, piscines, shopping, parcs, visites guidées en bateaux, en bus, en petit train ou à pieds (accès direct au dossier [Loisirs et handicap](#), ou par [moteur de recherche avancée](#)) ;
- d'autres informations pratiques : agences de voyages réceptives spécialisées, sanitaires publics adaptés, location de matériel médical, etc. (accès direct au dossier [Informations pratiques pour les visiteurs handicapés](#)).

Note 1 : lorsqu'elles sont connues, les informations sur l'accessibilité des lieux et activités référencées sur [parisinfo.com](http://parisinfo.com) sont sur leur fiche descriptive, onglet « Handicap ».

Note 2 : face au grand nombre d'activités et de lieux référencés sur [parisinfo.com](http://parisinfo.com), il est précisé qu'une grande partie des données relatives à l'accessibilité est uniquement déclarative, et qu'il est donc fortement recommandé de contacter le lieu en amont de sa visite pour vérifier que la prestation proposée est bien adaptée à ses besoins.

L'Office édite également le guide [Paris accessible](#) qui compile les informations disponibles sur [parisinfo.com](http://parisinfo.com), disponible au bureau d'accueil « Hôtel de Ville » (également en gros caractères ou en braille) et sur [parisinfo.com](http://parisinfo.com) (également en version « Word »).